

Lausanne, le 17 janvier 2025

*Communiqué de presse*

## **Pour la solidarité intergénérationnelle – non à la surtaxe des seniors**

Des primes maladies plus élevées pour les seniors ? C'est la mauvaise idée impulsée par le conseiller national (PLR) Philippe Nantermod. L'AVIVO Suisse, association de défense et détente des retraité.e.s, s'y oppose fermement et réitère son attachement à la solidarité intergénérationnelle, ciment de notre cohésion sociale.

Le principe de la LAMal se fonde sur la mutualisation des coûts entre toute la population. Un principe que met en danger le conseiller national Nantermod avec sa proposition de faire payer aux seniors une « surtaxe » de prime aux seniors. Les vieux d'aujourd'hui ont cotisé toute leur vie à l'assurance-maladie, souvent sans recourir ou très peu au système médical. Ces contributions ont financé le système, rendant ces primes plus que suffisantes pour couvrir leurs besoins à un âge avancé. De plus, dès 75 ans, le système TARMED facture déjà les consultations plus chères, comme si vieillir était une faute.

La LAMal n'est en aucun cas solidaire. C'est pourquoi il faut absolument réclamer un autre mode de financement.

Une catégorie de la population qui a contribué toute sa vie au système par le paiement des primes, et continue de remplir un rôle social important par le bénévolat, la garde d'enfant et la proche-aidance, a le droit de bénéficier des soins nécessaires sans taxe punitive supplémentaire.

Les primes ont plus que doublé depuis 1997, alors que les rentes sont restées stables. La LAMal prend une part toujours plus importante du budget de nos ménages, en particulier celui des modestes retraités que notre association défend depuis près de 80 ans. L'AVIVO Suisse réaffirme que les coûts de la santé doivent être répartis solidairement parmi la population, avec des primes en fonction du revenu.

**Béatrice Métraux** – coprésidente AVIVO Suisse

**Anne-Catherine Lyon** – coprésidente AVIVO Suisse